



campagne-SPM-2025-A.Petit



campagne-SPM-2025-A.Petit



campagne-SPM-2025-A.Petit

# BILAN D'ACTIVITÉS

# 2025



SYNDICAT

*Pays de Maurienne*  
SAVOIE

# L'ÉDITO DU PRÉSIDENT



À la Cime du Sambuis / Saint-Colomban-des-Villards

L'année 2025, terme de l'actuelle mandature, constitue également pour le Syndicat du Pays de Maurienne une année d'aboutissements. On fera notamment figurer au nombre de ces réalisations achevées ou en passe de l'être : la révision du SCoT Maurienne, après toutes les difficultés rencontrées dans le cadre de ce dossier, la formalisation du projet de programme d'actions de prévention des inondations (PAPI), l'adoption du schéma directeur cyclable du Pays de Maurienne ou encore la définition de la stratégie alimentaire de territoire.

Au-delà de ces actions structurantes qui témoignent de la prise en charge par le territoire des enjeux d'avenir qui sont les siens à une période charnière de son histoire, le Syndicat du Pays de Maurienne conforte par ailleurs son positionnement spécifique à l'échelle de la Maurienne et s'affirme toujours davantage comme une structure créatrice de liens : entre ses communes et intercommunalités d'abord, au fil des compétences transférées, car telle est sa vocation première ; avec sa population, ensuite, par le dynamisme de son pôle « culture », par ses missions relatives au transport scolaire ou d'accueil de la Maison de la Justice et du Droit ; entre les vallées, enfin, au travers du programme LEADER Tarentaise - Arlysère - Maurienne (TAM), voire au-delà, par ses actions relatives au tourisme, à l'attractivité ou à la

coopération transfrontalière.

Ce bilan de l'année 2025 dessine, en contrepoint, les perspectives de l'année 2026. Je laisse à chacun découvrir la richesse de l'un et des autres par la lecture des pages qui suivent.

**Yves DURBET,**

Président du Syndicat du Pays de Maurienne,  
Maire de La Tour-en-Maurienne

# PRÉSENTATION

**Hervé GENON**  
Vice-Président

**Corinne GARÇONNET**  
secretariat@maurienne.fr

**Régine KUNTZ**  
rh@maurienne.fr

## CRÉATION

Le Syndicat du Pays de Maurienne a vu le jour le 4 décembre 2000 en substitution de l'Association des Maires de Maurienne.

## RESSOURCES HUMAINES

En 2025, le Syndicat du Pays de Maurienne compte 73 agents (dont EEA = 49 agents) pour un total de 59.35 ETP.

## COMPOSITION

- 5 Communautés de Communes :
  - Porte de Maurienne (CCPM)
  - Terres de Maurienne (anciennement 4C)
  - Cœur de Maurienne Arvan (3CMA)
  - Maurienne Galibier (CCMG)
  - Haute-Maurienne Vanoise (CCHMV)

- 1 Comité Syndical constitué de 56 délégués titulaires (+ 56 délégués suppléants)

- 1 bureau composé de 1 Président, 8 Vice-présidents et 5 autres membres :
  - SCoT et Coopération Transfrontalière
  - Mobilités et Transports Scolaires
  - Risques, GEMAPI
  - Ressources Humaines et Finances
  - Agriculture
  - Transition Énergétique
  - Culture et Patrimoine
  - Attractivité Territoriale



# COMPÉTENCES DU SYNDICAT



**Yves DURBET**  
Président

**Nicolas CLEMENT**  
spm@maurienne.fr

Le Syndicat du Pays de Maurienne (SPM) est une structure de coopération entre les collectivités de la vallée de la Maurienne. Il a été créé afin de porter des projets communs et de mutualiser les moyens à l'échelle du territoire. Au fil du temps, les collectivités membres lui ont confié de nouvelles compétences. Le SPM a ainsi évolué progressivement vers un syndicat de services, assurant aujourd'hui plusieurs missions opérationnelles. En fin d'année 2025, le Syndicat du Pays de Maurienne exerce les compétences suivantes à l'échelle de l'ensemble de la vallée de la Maurienne.



# BUDGET 2025

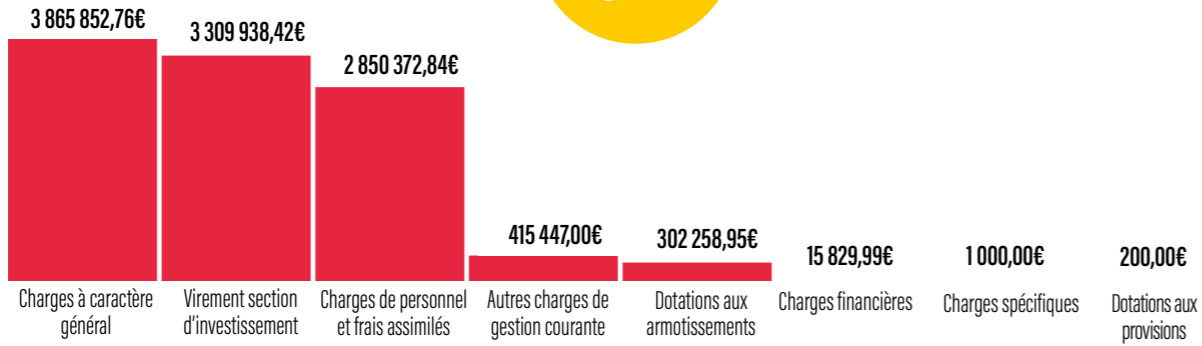
Le SPM dispose de deux budgets : un budget principal et un budget annexe relatif au Transport Scolaire, assujéti à la TVA.

 **Hervé GENON**  
Vice-Président

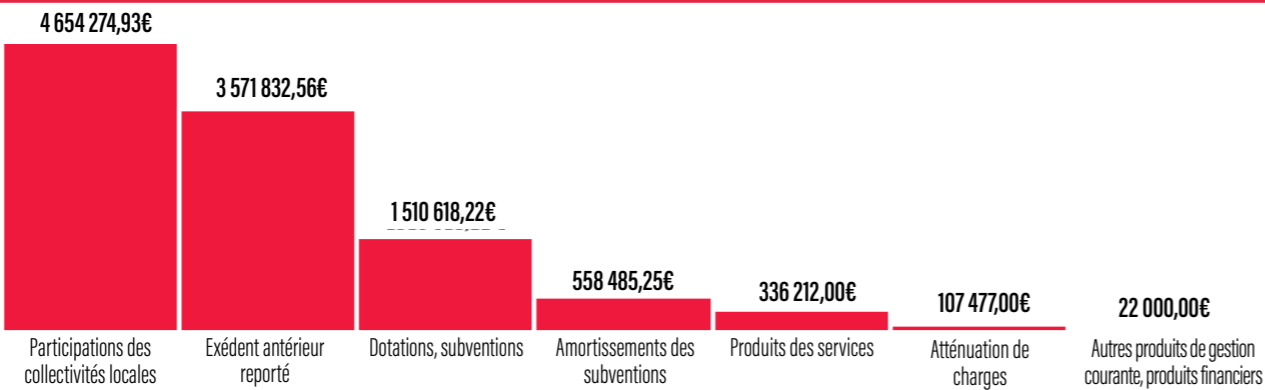
 **Nicolas CLÉMENT**  
spm@maurienne.fr

 **Lucie ANTONACCI**  
compta@maurienne.fr

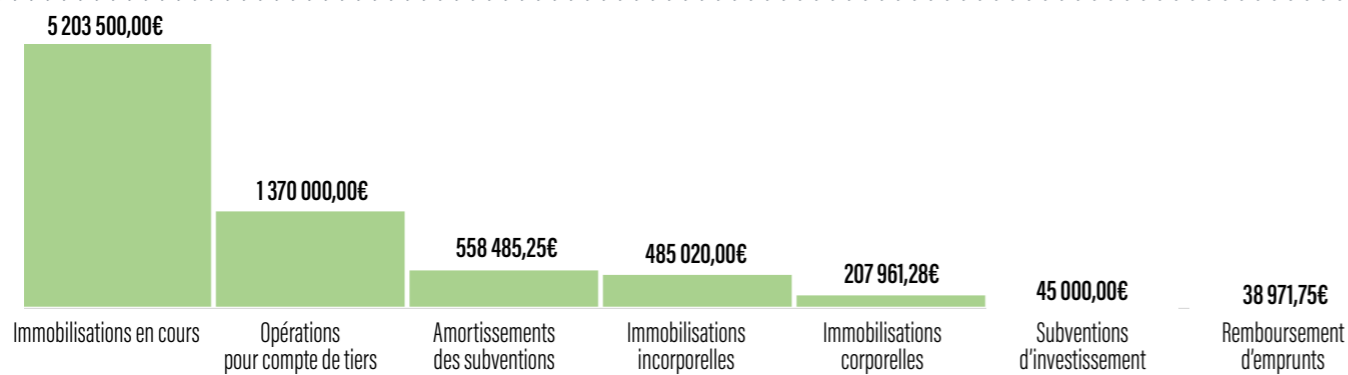
## 1. BUDGET PRINCIPAL



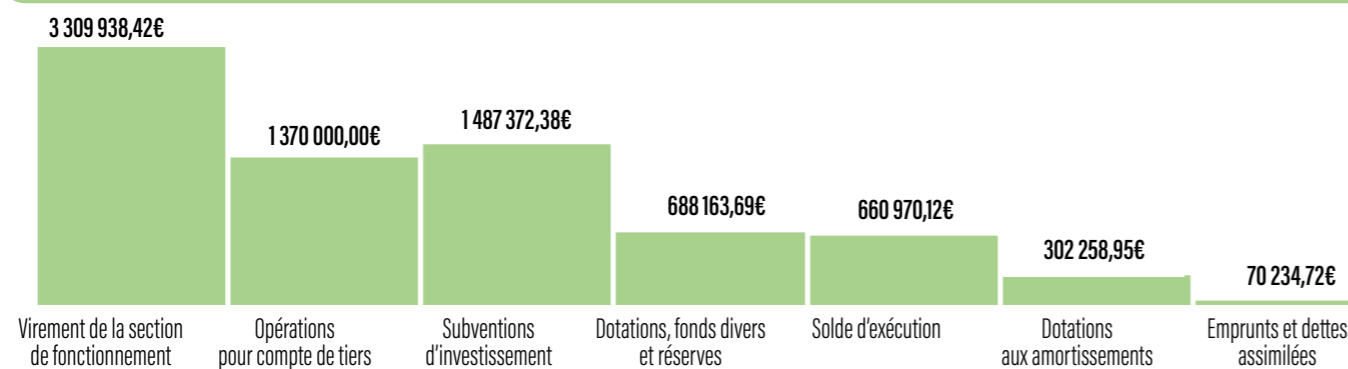
### - DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT -



### - RECETTES DE FONCTIONNEMENT -



### - DÉPENSES D'INVESTISSEMENT -



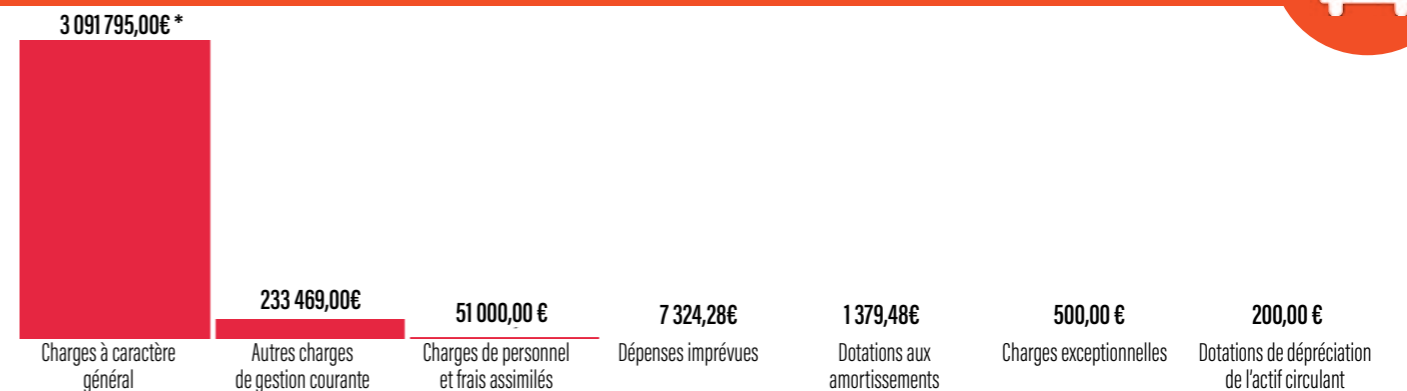
### - RECETTES D'INVESTISSEMENT -

## 1. BUDGET PRINCIPAL (SUITE)

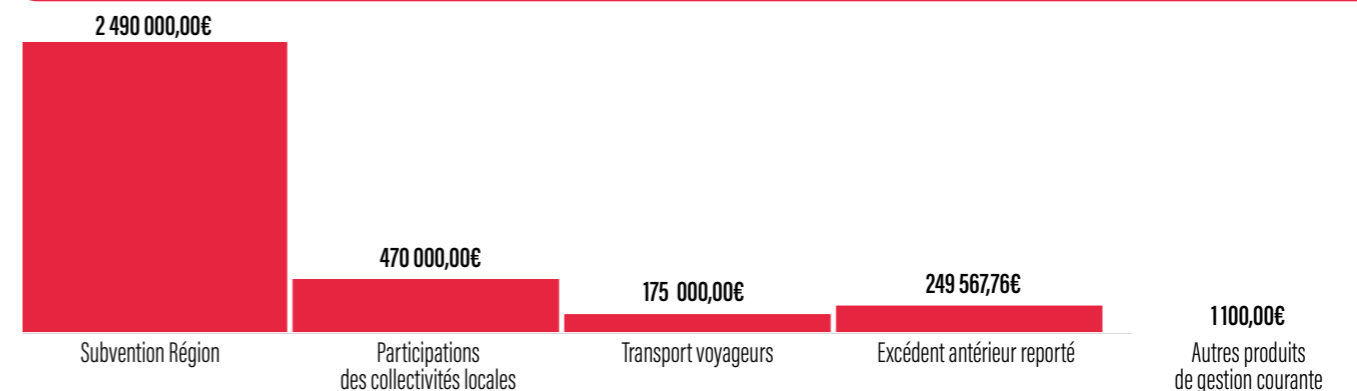
### - DÉTAIL PAR FONCTION

	SECTION DE FONCTIONNEMENT	SECTION D'INVESTISSEMENT	PARTICIPATION DES COLLECTIVITÉS
GÉNÉRAL	1 853 125,96 €	1 559 647,12 €	927 607,00 €
CULTURE (EEAM)	2 017 069,78 €	108 911,28 €	1 527 438,78 €
GEMAPI	6 783 603,74 €	5 886 497,49 €	2 159 280,00 €
ABATTOIR	107 100,48 €	353 882,39 €	33 682,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>10 760 899,96 €</b>	<b>7 908 938,28 €</b>	<b>4 648 007,78 €</b>

## 2. BUDGET ANNEXE - TRANSPORT SCOLAIRE



### - DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT -



### - RECETTES DE FONCTIONNEMENT -

Les dépenses d'investissement du budget annexe Transport Scolaire sont négligeables (1.394,10 € ht)



# TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ÉCOLOGIQUE

Accompagner le territoire dans la production d'Énergie Renouvelable, durable et innovante.

**Pascale OUSTRY**  
Vice-Présidente

**Julie RAUX**  
tepos@maurienne.fr

## LES PROJETS DE CHALEUR RENOUVELABLE ACCOMPAGNÉS EN MAURIENNE

### BILAN 2025

La Maurienne s'est engagée auprès du SDES et des autres EPCI de Savoie à promouvoir l'utilisation des énergies renouvelables pour la production de chaleur (chauffage et eau chaude) dans les bâtiments neufs et existants auprès des collectivités, des entreprises et des habitats collectifs.

Le 19 septembre 2025 a eu lieu la signature officielle de la convention de partenariat liant le SDES aux territoires de Savoie pour l'animation du nouveau Contrat de Chaleur Renouvelable. Le SDES assurera ainsi le pilotage du dispositif à l'échelle de la Savoie et sera le relai auprès de l'ADEME pour le versement des subventions aux porteurs de projet. Les territoires seront, quant à eux, les relais auprès des porteurs de projets avec un rôle d'accompagnement dans la constitution des dossiers techniques et d'animation locale du dispositif.



Crédit photo : SDES

### PERSPECTIVES 2026

Pour ce nouveau CCR Territoires de Savoie, c'est une enveloppe de 13.5 millions d'euros qui est mise à disposition par l'ADEME sur une durée de 4 ans pour accompagner les porteurs de projets de Savoie dans leur transition énergétique.



#### 1. Dépôt de la demande de subvention sur le site du SDES

- Sur le site : <https://www.sdes73.com>
- Page dédiée : Chaleur renouvelable
- En bas de page : «Déposer ma demande»

#### 2. Instruction des dossiers et accompagnement projet par les référents locaux

- Votre référent Maurienne : Julie RAUX : tepos@maurienne.fr
- Vérification des critères techniques

#### 3. Validation par l'ADEME et le SDES

- Des commissions Fonds de Chaleur tous les 2 mois
- Présentation des dossiers au fil de l'eau

## UN PACTE TERRITORIAL FRANCE RÉNOV EN MAURIENNE

### BILAN 2025

Depuis 2025, l'Anah (Agence nationale de l'habitat) est le pilote et l'interlocuteur unique des territoires pour le déploiement du Service public de la rénovation de l'Habitat (SPRH) qui s'inscrit dans le cadre d'une contractualisation par la signature d'un pacte territorial France Rénov entre le SPM, l'Anah, l'Etat et les EPCI de la vallée. Soutenu financièrement par l'État, ce service public de rénovation de l'habitat vise à déployer un accompagnement gratuit et neutre pour la rénovation et l'amélioration de l'habitat privé sur les thématiques de la rénovation énergétique, de l'adaptation à la perte d'autonomie et de la lutte contre l'habitat indigne. Le Conseil départemental de la Savoie apporte également un soutien technique et financier à son déploiement.

### PERSPECTIVES 2026

Mise en œuvre d'un avenant n°1 afin d'acter la sortie de la CCMG du périmètre du Pacte Maurienne et permettre à la communauté de communes de réaliser leur propre Pacte pour répondre à l'ambition et aux besoins de leur territoire. Cet avenant valide également l'entrée de l'ADIL dans les opérateurs aux côtés de l'ASDER et SOLIHA.

## SOLARISATION DU PATRIMOINE DES COLLECTIVITÉS ET AUTOCONSOMMATION : UN ATELIER À DESTINATION DES ÉLUS ET TECHNICIENS

Un atelier de sensibilisation a été organisé en juillet 2025 à Modane pour échanger sur les projets d'installation de panneaux photovoltaïques sur le patrimoine des collectivités et l'utilisation de l'énergie en autoconsommation collective. Hugo Berard, chargé de mission auprès des collectivités à l'ASDER, a animé une première partie sur la technologie photovoltaïque et sur l'autoconsommation collective puis a abordé les différentes étapes pour lancer un projet. La commune d'Argentine et la Communauté de Communes Haute Maurienne Vanoise étaient présentes afin de nous faire un retour sur leurs projets de la réflexion à la réalisation. Un moment riche en partage d'expériences.



# MOBILITÉ DURABLE

**Laure PION**  
Vice-Présidente

**Julie RAUX**  
tepos@maurienne.fr

## SCHÉMA DIRECTEUR DES ITINÉRAIRES CYCLABLES VALIDÉ

### BILAN 2025

Après 2 ans d'élaboration, le Schéma Directeur Cyclable a été approuvé par le comité syndical du SPM le 16 décembre 2025 ainsi que par l'ensemble des Communautés de Communes de la vallée. Ce document a pour ambition de planifier et d'organiser le réseau cyclable du territoire en s'appuyant sur la colonne vertébrale de la Via Maurienne et ainsi définir un maillage d'aménagements et d'équipements permettant de desservir les pôles de services et les pôles touristiques générateurs de déplacement.



Image par katemangostar sur Freepik

### VIA MAURIENNE

### BILAN 2025

Après quelques derniers ajustements sur le tracé définitif, la Région a déposé les dossiers administratifs (évaluation environnementale, DUP, parcellaires) auprès des services de l'Etat à l'été 2025. Les études projets de la Via Maurienne ont commencé courant 2025. Par ailleurs, le Département a annoncé le 18 septembre prendre en charge dans le cadre de sa politique vélo l'entretien courant de l'ensemble des véloroutes structurantes de Savoie dont la future Via Maurienne.

### PERSPECTIVES 2026

Mise en œuvre des aménagements par les collectivités et suivi de l'avancement du schéma par le Syndicat du Pays de Maurienne



### PERSPECTIVES 2026

L'année 2026 sera marquée par la réalisation de l'enquête publique au printemps. Les collectivités de maurienne devront, quant à elles, se prononcer sur le(s) future(s) gestionnaire(s) et propriétaires de l'infrastructures et de ses ouvrages d'art. Les premiers travaux sont envisagés pour la fin de l'année 2026.



## SOUTIEN À LA PRATIQUE DU COVOITURAGE

### BILAN 2025

En 2025, plus de 17 000 trajets ont été réalisés en covoiturage via la plateforme BlablaCar Daily. C'est plus de 5 000 trajets de plus que l'année précédente. Le nombre de trajets covoiturés est beaucoup plus important sur les mois d'hiver, ce qui montre le succès du dispositif auprès des saisonniers. En fin d'année, au regard de ces chiffres et des contraintes budgétaires, les délégués syndicaux en accord avec les communautés de communes, ont décidé de poursuivre une année supplémentaire tout en limitant les indemnités des conducteurs à 2€ maximum par trajet.



Image par vectorjuice sur Freepik



# CONTRAT TERRITORIAL MAURIENNE (CTM)

Yves DURBET  
Président

Nicolas CLEMENT  
spm@maurienne.fr



# ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

Jérémy TRACQ  
Vice-Président

Clémence LUCKE  
com@maurienne.fr

## - BILAN 2025 DE LA DÉMARCHE GRAND CHANTIER LYON-TURIN

Présidé par Vanina NICOLI, Préfète de la Savoie, le comité des financeurs de la démarche Grand Chantier du Lyon-Turin, instance de gouvernance composée de l'Etat, du Département de la Savoie, de la Région Auvergne-Rhône Alpes, du Syndicat de Pays de Maurienne et de Tunnel Euralpin Lyon-Turin (TELT), s'est réuni à deux reprises en 2025, le 11 juillet et le 28 novembre.

Le comité des financeurs a validé le soutien de la Démarche Grand Chantier à 40 projets au bénéfice du territoire de la Maurienne et du chantier du tunnel de base du Lyon-Turin. Il a attribué des subventions au titre du Fonds d'accompagnement et de soutien territorial (FAST) mis en place par l'Etat et géré par TELT pour un montant total de 9 463 026 €.

L'année 2025 a été marquée par le soutien apporté à un certain nombre de projets structurants pour le territoire, liés en particulier à la redynamisation des centres-bourgs et aux services à la population, ou encore à la mobilité, au nombre desquels on compte : la requalification de la traversée d'Aiguebelle (2e tranche), portée par la commune de Val-d'Arc (246 000 € de FAST), la rénovation énergétique et la construction d'une résidence en habitat inclusif pour personnes âgées autonomes à La Chambre, portée par la communauté de communes (756 000 € de FAST), la création

de voies vertes urbaines pour le développement de la mobilité douce sur la commune de Saint-Jean-de-Maurienne (845 000 € de FAST), l'extension de l'espace Maurienne-Galibier à Saint-Michel-de-Maurienne pour accueillir l'établissement d'enseignements artistiques, un plateau de bureaux complémentaires et intégrer un tapis de ski indoor, portée par la communauté de communes (660 000 € de FAST), le réaménagement et requalification de la place du village d'Aussois (251 000 € de FAST).



## - ACTIONS EN FAVEUR DU LOGEMENT EN MAURIENNE : PROGRAMME D'INTERET GENERAL (PIG) ET PRIME « MON LOGEMENT LYON-TURIN » (MLLT)

La démarche Grand Chantier Lyon-Turin prévoit un ensemble d'actions en faveur du logement des salariés du Lyon-Turin, au travers de la rénovation des parcs public et privé. S'agissant du parc privé, deux dispositifs se succèdent : le programme d'intérêt général (PIG), qui n'accueille plus de nouveaux dossiers mais dont le paiement des travaux éligibles relatifs aux logements déjà inscrits se poursuit, et la prime « Mon logement Lyon-Turin » (MLLT), aide technique (assurée par la Maison de l'Habitat) et financière à destination des propriétaires privés de Maurienne pour rénover, aménager et louer leurs logements aux salariés du chantier. Sur l'année 2025, 209 016 € ont été investis dans la rénovation des logements en Maurienne au titre du PIG et 233 565,19 € au titre de la prime MLLT, soit 442 581,19 € au total.



## BILAN 2025

- Déploiement en 2024 d'une stratégie d'attractivité visant à renforcer l'image de la Maurienne au delà de son positionnement touristique.

- Création des pages LinkedIn «Bienvenue en Maurienne» (plus de 670 abonnés en quelques mois) et Instagram @syndicatdupaysdemaurienne, valorisant les compétences du SPM, l'économie locale, l'emploi, les entreprises et les atouts du territoire pour l'installation et l'entrepreneuriat.

- Mise en place de soirées d'accueil des nouveaux arrivants (5 organisées en 2025). Bilan : près de 80 personnes renseignées, orientées et qui ont pu se créer de nouveaux liens ; plus de 360 personnes accompagnées individuellement dans leur installation sur le territoire au cours des 5 dernières années.

- Création d'un groupe de travail des chargés de communication de chaque communauté de communes afin de mutualiser les actions, développer des projets communs et renforcer la visibilité du territoire.

## PERSPECTIVES 2026

- Poursuite et amplification de la stratégie d'attractivité, renforcement de la présence digitale, campagnes de communication ciblées, modernisation de l'image du territoire, création d'un site internet portail d'attractivité, renforcement de la coopération intercommunale et participation à des salons de mobilité et de reconversion professionnelle afin de cibler de potentiels nouveaux arrivants en Maurienne.



# MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT (MJD)



Depuis 2017, le SPM porte le poste d'accueil de la MJD, située à Saint-Jean-de-Maurienne, dans les anciens locaux du Tribunal d'instance, avec le soutien financier du Département, en partenariat avec la ville de Saint-Jean-de-Maurienne et le tribunal judiciaire d'Albertville. La MJD de Saint-Jean-de-Maurienne joue un rôle central dans la promotion de l'accès au droit et dans le maintien d'une relation de proximité avec les justiciables..

Yves DURBET  
Président

Sandra WUILPART  
mjd.st-jean-de-maurienne@justice.fr

## BILAN 2025

L'année 2025 a été marquée par des perturbations liées à l'arrêt des travaux ; toutefois la fréquentation est demeurée globalement stable avec toujours plus de 3500 personnes reçues.

Les horaires d'ouverture de la MJD ont été adaptés afin de mieux répondre aux besoins d'accueil du public, à savoir du mardi au vendredi, de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

Le jour de permanence du conciliateur a été modifié : le jeudi en lieu et place du vendredi.

Les permanences de l'ATMP (Association Tutélaire des Majeurs Protégés) ont repris.

L'offre de services s'est enrichie avec la mise en place d'une permanence gratuite d'écrivain public.

Enfin, les stages de sensibilisation à la sécurité routière ont repris, tandis que les stages relatifs aux stupéfiants ont connu un développement significatif.

En avril, 110 jeunes ont été accueillis dans le cadre des rencontres Collège/Justice illustrant le rôle actif de la MJD en matière de prévention et de sensibilisation.

## PERSPECTIVES 2026

L'année 2026 sera marquée par le renforcement de l'accueil, un agent du tribunal sera mobilisé en soutien de l'agent d'accueil et les travaux en cours reprendront.

Le 25 Novembre, à l'occasion de la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, des consultations gratuites seront organisées.

Les permanences d'accueil, d'information et d'accompagnement des différents intervenants se poursuivront : **avocats, notaires, conciliateur de justice** (litige de voisinage, de consommation...), **délégué du défenseur des droits** (litige avec une administration, un service public, lutte contre les discriminations, défense du droit des enfants...), **aide aux victimes d'infractions pénales (AVIJ), ATMP et UDAF** (information sur les mesures de protection, médiation familiale...), tout comme les interventions des délégués du procureur et la mise en place des stages « sanction » ordonnés par le tribunal judiciaire.



# CULTURE & PATRIMOINE



Éric VAILLAUT  
Vice-Président



Lucile DEROBERT  
eea@maurienne.fr



Karine TOZZI  
developpement.culturel@maurienne.fr



Marion KERN  
referent.pah@maurienne.fr

## 1 - L'EEA MAURIENNE FAIT SON BILAN DE RENTRÉE 2025-2026

En 2025/2026, l'EEA Maurienne accueille 975 élèves dans ses murs contre 977 élèves l'année dernière. C'est une belle stabilité, au vu notamment, du départ de certains jeunes lycéens ou de changements de vie professionnelle. C'est ainsi que 236 nouveaux élèves ont intégré nos établissements cette année.

Nous continuons également l'expansion de nos interventions hors les murs auprès du public de 10 établissements sociaux, médico-sociaux, ou association de pratique musicale en amateur du territoire.

### 3CMA :

- IME l'envol (adolescents en situation de handicap) ;
- Multi-accueil ;
- Centre Hospitalier

### 4C :

- Chorale chœur de l'Arc ;
- EHPAD Bel Fontaine ;
- DELTHA Savoie (adultes en situation de handicap)

### Maurienne Galibier :

- Centre social Mosaica ;
- Multi-accueil ;
- RAM

### Haute-Maurienne Vanoise :

- Multi-accueil

Nous accueillons cette année **trois nouveaux enseignants et un apprenti**, venus de Lyon et de Toulouse pour s'installer dans la vallée. Nous en profitons pour remercier les élus et partenaires qui répondent chaque année présents pour nous aider à faciliter leur installation notamment en termes de logement !



### LA MUSIQUE, LE THÉÂTRE ET LA DANSE CHAQUE SEMAINE DANS LES ÉCOLES

Enfin, nous poursuivons nos actions auprès de l'Education Nationale grâce au travail de nos dumistes spécialistes de l'intervention en milieu scolaire.

C'est ainsi que plus de 4000 élèves ont été concernés cette année encore, par des interventions hebdomadaires au sein de leur classe pour un montant de 186.000 euros financées intégralement par le Syndicat du Pays de Maurienne.

### UN BUDGET QUI DONNE LA PRIORITÉ AU PARCOURS DIPLOMANT DES PLUS JEUNES

L'ensemble de ces actions représente plus de 37.000 heures annuelles délivrées par les 52 enseignants de l'EEA sur toute la vallée pour un coût total en charge du personnel de 1.686.555€ qui représente notre plus important poste de dépense budgétaire, financé en très grande majorité par les 5 communautés de communes de Maurienne puis par le Département de la Savoie que nous remercions chaleureusement.

Sur ces 37.000 heures d'intervention, 45% sont dévolues au parcours diplômant des plus jeunes élèves qui reste notre cœur de cible. 26% concernent les cours dispensés aux adultes « hors cycle diplômant », 11% seulement sont dévolues à la direction administrative des sites, le cœur du métier restant l'enseignement.



Classe de théâtre - La Chambre



Chorale - Saint-Julien



Audition de musique - Porte de Maurienne

## 2 - L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE (EAC) TOUT AU LONG DE LA VIE

Actions spécifiques labellisées Pays d'Art et d'Histoire des Hautes Vallées de Savoie (PAHVS)\*

### BILAN 2025 - FOCUS ÉVÉNEMENTS (+ DE 1000 PERSONNES)

- Val d'Arc, 10/10 au 9/12 (Espace d'art visuels Le Cairn - CCPM) : Goûts du Paysage, exposition itinérante créée dans le cadre d'une résidence de 3 artistes (Nicolas Boulard, Caroline Bouissou et Mathile Syre), tenue entre 2024 et 2025.



Inauguration de l'exposition Goûts du Paysage, Aiguebelle, 10 octobre 2025

Financement DRAC AURA (DIAP). 4 rendez-vous ont été programmés : marche sensible avec M. Sire, conf. La Savoie gourmande (musée du Félicien), lecture pour enfants et performance de danse et théâtre par Victoria Donnet et Marion Lestang (total de 500 personnes).

- Été 2025 : spectacle de théâtre de rue Barock n'roll (Sardières, 140 pers), balade musicale (Valloire, 40 pers)

- Fête de l'Alpe, 30 et 31 août (Mont Cenis - CD73/CCHMV) : ateliers enfants, conférences, visites (110 pers)

- Journées européennes du patrimoine (300 pers) : EPHAD (Aiguebelle, Saint Jean de M., Saint Michel de M. et Modane), Forts de l'Esseillon et du Télégraphe

- Journées nationales de l'architecture : circuit guidé entre Modane et Fourneaux, architecture religieuse contemporaine.

### PERSPECTIVES 2026

- Programmation JEP et Opération Saveurs d'automne ;

- Participation aux événements du territoire : automne italien, foire aux plantes ;

- Un appétit de Géants, Porte de Maurienne et 4C : une opération à destination des habitants avec la Cie *Les Grandes Personnes* et les acteurs territoriaux : ateliers de pratique artistiques, spectacles vivants (Aiguebelle 1/07 et Col de la Madeleine 5/07) et activités de médiation culturelle sur le thème du patrimoine alimentaire (*cycle Les Paysages du Goût*). Financement LEADER TAM, Région, DRAC, 2 EPCI et FACIM.

## 3 - LE RAYONNEMENT DU TERRITOIRE PAR LA CULTURE

Tourisme culturel et attractivité territoriale au travers des itinéraires et dispositifs de découverte labellisés PAH des Hautes Vallées de Savoie\*

### BILAN 2025 (+ DE 10 000 PERSONNES)

Programmation culturelle en saisons (hiver 2024-2025, été 2025) avec 11 OT, 28 communes et 2 EPCI (mobilisation de 7 guides-conférenciers et 4 AMM) : sorties « À la rencontre des alpagistes », visites guidées des villages et des forts, sensorielles baroques, visites-jeu, soirées en images, ateliers jeune public, offre culinaire, événements.

119 activités l'hiver - 147 activités l'été - 6515 visiteurs

### Quelques nouveautés :

- Visite de Villarembert (et son église baroque), La Toussuire, Valloire et Modane-ville ; Visite jeu à la découverte des trésors de Jarrier, visite entre botanique et patrimoine (Termignon) ; balade-dégustation sur le Petit Bonheur (Sollières, Lanslevillard, Bessans) avec une designeuse culinaire

- Activités avec les scolaires : 784 élèves sensibilisés aux patrimoines mauriennois majoritairement dans le cadre de classes de découverte (Lanslevillard, Bramans, Valmeinier, Valloire, Les Karellis)

Groupes : 2 030 visiteurs (associations, hébergeurs) ; les principaux sites visités : barrière de l'Esseillon, églises baroques (Bessans, Lanslevillard)

### PERSPECTIVES 2026

- Hiver 2025-2026, été 2026 : 260 activités.

Confirmation de la tendance à la hausse de la programmation hivernale ; création d'une visite musicale et dansée (été : Termignon / CCHMV)

Diffusion de la brochure des offres scolaires du PAH auprès des établissements scolaires et du teaser offre guidée PAH

Formation des guides : patrimoine alimentaire savoyard (1j), qualité architecturale et paysagère (1j) et cycle connaissance de la Savoie et des itinéraires thématiques pour les nouveaux guides-conférenciers (4 mauriennois - 8 journées)

\* Depuis 1992, la Maurienne bénéficie (au côté des vallées de la Tarentaise, du Val d'Arly et du Beaufortain) du label national Ville et Pays d'Art et d'Histoire attribué par le ministère de la Culture et animé par la Fondation Facim avec le soutien du SPM, de la DRAC et du CD73.



## PERSPECTIVES 2026

### D'UNE CONVENTION À UNE AUTRE

En juin 2022, le comité de pilotage de la Convention Territoriale pour l'enseignement artistique (CTEAC) Maurienne, main dans la main avec les cinq Comités d'Action Culturelle (CAC) de la vallée et la commission culture du Syndicat du Pays de Maurienne (SPM), a donné le coup d'envoi d'une véritable aventure culturelle. Objectif : rendre la culture accessible à toutes et tous, de la petite enfance jusqu'au grand âge. Deux compagnies de théâtre ont alors été choisies pour ouvrir le bal.

Résidences d'artistes, ateliers, spectacles... Ces projets ont multiplié les occasions de créer, de se rencontrer et de tisser du lien. Les compagnies du **Chien Jaune** et de **l'Esprit du Mardi** ont ainsi sillonné la vallée, intervenant dans des structures volontaires des Communautés de communes autour du théâtre, de l'éloquence et de l'expression du corps et de la voix.



La Cie l'Esprit du mardi dans un Ehpad pour des ateliers (écriture, enregistrement et musique)  
Crédit photo : EDM

À l'été 2025, après trois années riches en expériences et en rencontres, le SPM et ses partenaires — DRAC Auvergne-Rhône-Alpes, Région AURA, Département de la Savoie, Éducation nationale et Savoie Biblio — ont rejoint le cycle régional **Vers des Projets Culturels de Territoire (VPCT)**. Une nouvelle étape pour mieux penser la place de la culture en Maurienne et donner encore plus d'élan à la CTEAC.

Accompagné par une consultante de l'Observatoire des Politiques Culturelles et en lien étroit avec les CAC, le SPM planche désormais sur la future CTEAC. Son lancement officiel est prévu au 1er janvier 2027.

Dans une vallée où la vie culturelle foisonne, où les initiatives artistiques sont nombreuses, variées et audacieuses, et où chaque acteur — écoles, structures médico-sociales, associations, collectivités... — sait mobiliser la culture comme un véritable levier de valorisation et de partage, la CTEAC aura pour mission de soutenir l'existant, de le compléter et de l'enrichir. Elle ouvrira aussi la porte à des lieux inattendus, pour aller à la rencontre de publics parfois éloignés de la pratique culturelle (aussi bien en termes géographique que social).

Plusieurs compagnies interviendront ainsi auprès de tous les publics, avec une attention toute particulière portée à la petite enfance, soutenue par un budget dédié. L'année 2026 marquera la concrétisation de ces réflexions, notamment avec le lancement d'un **Appel à Projet** : la première étape d'un nouveau et enthousiasmant parcours artistique.

### LA VPCT EN 3 MOTS

- Culture : faire de la création artistique et de la pratique culturelle de vrais moteurs de lien social, de partage et d'épanouissement pour tous.
- Territoire : imaginer et déployer des actions sur mesure, ancrées dans les réalités locales, pour que chaque habitant se sente pleinement concerné et acteur.
- Stratégie : penser, organiser et coordonner les projets culturels pour leur donner de l'élan, de la cohérence et un impact durable, accessible au plus grand nombre.

### LES CAC À L'OEUVRE

Véritables chevilles ouvrières de la vie culturelle de la vallée, les Comités d'Action Culturelle (CAC) rassemblent élus, structures culturelles, médico-sociales, établissements scolaires, associations et partenaires institutionnels autour d'une même ambition : faire circuler la culture partout et pour tous.

En coordonnant les initiatives culturelles, en soutenant les projets locaux et en investissant aussi des lieux «hors les murs», les CAC sont au plus près des publics, y compris ceux qui sont plus éloignés de la pratique culturelle.

Espaces de concertation et de coopération, les CAC renforcent le lien social, donnent de la cohérence aux actions menées sur un territoire et inscrivent les projets culturels dans la durée. Ils contribuent ainsi à enrichir les parcours artistiques de chacun, de la petite enfance jusqu'au grand âge.

La vallée compte cinq CAC, ouverts à toutes les structures désireuses de s'engager dans cette dynamique collective et créative.



Soirée goguette' au musée à Argentine avec la Cie du Chien Jaune  
Crédit photo : Frédéric Bertrand



Au jardin' avec la Cie du Chien Jaune. Crédit photo : Frédéric Bertrand

# ABATTOIR



Alexandre ALBRIEUX  
Vice-Président

Christel ROMERO  
christel.romero@maurienne.fr

L'abattoir multi espèces de Maurienne (bovins, ovins, caprins, équins) fonctionne depuis 1998 sur la commune de Saint-Etienne-de-Cuines.



Les utilisateurs de l'abattoir se répartissent entre une trentaine de bouchers, une dizaine d'éleveurs réguliers qui approvisionnent bouchers et grandes surfaces, et une centaine d'éleveurs pour des abattages familiaux.

### BILAN 2025

Le volume général d'abattage de la structure avait réamorcé une hausse à compter d'avril/mai, marquant une **reprise progressive de l'activité** après la fermeture administrative de fin 2024/début 2025, pour se rétablir à des niveaux comparables à ceux des années antérieures.

Cependant, si ce tonnage s'est maintenu à un niveau stable pour les ovins, on note une brusque baisse d'activité pour les abattages bovins à compter du mois de juin, qui coïncide avec la crise de la dermatose et les contraintes liées pour les éleveurs comme pour les bouchers.

Cette année, le SPM, propriétaire de l'abattoir, a pris en charge :

- L'installation de vidéo surveillance,
- La réalisation d'un audit technico-économique de l'outil.

Afin de répondre aux exigences de santé animale, davantage de personnes sont désormais présentes lors des abattages, regroupées sur le lundi, avec un investissement bénévole en bouverie (écurie). Les différentes procédures (modes opératoires) ont également été révisées.

### PERSPECTIVES 2026

Suivant les recommandations de l'audit réalisé au Printemps, le recrutement d'un directeur d'exploitation à temps partiel est à l'étude.

Des investissements ont été identifiés pour améliorer les conditions de travail, la sécurité des opérateurs, l'hygiène et la protection animale ; ils seront réalisés en 2026 avec des financements du Département, de l'Etat et de la démarche grand chantier.



Image par stocking sur Freepik

# PLAN PASTORAL TERRITORIAL



Chalet d'alpage au Gros Crey à Valmeinier



### BILAN 2025

La Société d'économie alpestre de Savoie anime ce dispositif piloté par le Syndicat du Pays de Maurienne et dont la gouvernance est assurée par 22 personnes représentant :

- Le **territoire** : communautés de communes, SPM, département et région,
- Les **éleveurs** : groupements agricoles, syndicat ovin, coopératives laitières et SICA d'Alpage,
- Les **autres activités** : ONF, Parc de la Vanoise, remontées mécaniques et les associations environnementales du territoire.

En 2025, un comité technique et trois comités de pilotage ont permis d'examiner 11 dossiers, dont **9 projets validés** pour un montant de dépenses de 566 500€ TTC, ayant bénéficié de **150 341€ d'aide européenne** (crédits FEADER), **147 985€ d'aide régionale** et **46 065€ d'aide départementale**.

- 56% pour l'amélioration de l'accès aux espaces pastoraux
- 34% pour l'amélioration des conditions de logement en alpage

### PERSPECTIVES 2026

Le plan pastoral territorial en cours prenant fin le 25 novembre 2026, il s'agira de faire le bilan de cette programmation quinquennale et d'envisager la suite avec élus et acteurs du territoire. Une action pédagogique de sensibilisation au pastoralisme à destination des enfants sera proposée à plusieurs écoles de la vallée.





# STRATÉGIE ALIMENTAIRE MAURIENNE

**Alexandre ALBRIEUX**  
Vice-Président

**Christel ROMERO**  
christel.romero@maurienne.fr



## BILAN 2025

En octobre, le comité syndical validait à l'unanimité la stratégie en faveur d'une **relocalisation alimentaire**, préparée en partenariat avec les groupements agricoles de la vallée.

Ce travail, réalisé sous l'égide de la commission Agriculture du SPM, porte l'ambition de **renforcer l'économie agricole** et la capacité alimentaire du territoire en diversifiant ses activités dans une approche durable.

Il s'inscrit en continuité avec le Projet Alimentaire Territorial (PAT) départemental.

Cette stratégie constitue un programme à mettre en œuvre au cours des cinq ans à venir, à l'initiative des élus et agents des collectivités, des professionnels agricoles et de leurs groupements, ainsi que des associations et des centres sociaux du territoire, qui se décline autour :

- Du **Foncier** : préserver et reconquérir des surfaces compatibles avec une activité agricole. Des actions, traduites en prescription dans le projet de Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), sont complétées par d'autres visant à agir collectivement au sein des instances locales et autour du Comité Local d'Installation et Foncier (CLIF) ;

- De la **production agricole**, en déprise et particulièrement exposée aux changements climatiques, avec des actions qui visent à permettre l'adaptation des **fermes**, sécuriser l'accès à la ressource en eau et améliorer la durabilité des agrosystèmes à partir de ressources locales ;

- Des **outils collectifs** (coopératives laitières, abattoir...), fragiles mais qui représentent un atout pour notre territoire. Leur maintien et leur adaptation seront accompagnés. Il s'agira également de mieux faire entrer les produits locaux en **restauration collective**, et d'optimiser les **flux logistiques**.

- De nos **produits locaux** de qualité qui restent insuffisants pour répondre aux besoins alimentaires des populations. Un dernier groupe d'actions vise à mieux les faire connaître, les valoriser et les diversifier. Des supports et actions de sensibilisation sont prévus.



Ferme de la Fournache : maraichage bio à St Jean de Maurienne



Sensibilisation à l'agriculture de Maurienne - Lycée Paul Héroult - Mai 2025



Supports de communication créés avec les groupements agricoles.

## PERSPECTIVES 2026

Faire connaître la stratégie et ses actions au sein des collectivités et des partenaires ;  
Mettre en œuvre le programme d'actions.



# PROJET AGRO-ENVIRONNEMENTAL ET CLIMATIQUE (PAEC)

**Alexandre ALBRIEUX**  
Vice-Président

**Christel ROMERO**  
christel.romero@maurienne.fr

## BILAN 2025

En partenariat avec les 3 collectivités, la Chambre d'Agriculture Savoie Mont Blanc porte le PAEC « Montagne 73 » à l'échelle des trois territoires de Maurienne, Tarentaise et Arlysère.

45 agriculteurs exploitants ou groupements pastoraux établis en Maurienne se sont portés volontaires pour ajuster ou maintenir des pratiques favorables à la préservation de la biodiversité : A partir d'un diagnostic réalisé en partenariat avec le Parc National de la Vanoise, le Conservatoire d'Espaces Naturels et la Société d'Economie Alpestre de la Savoie, un contrat est signé pour une durée de 5ans avec obligation de résultat et donnant lieu à des aides.

8 580 hectares de pâturages concernés,

Zone Natura 2000 ou périmètre avec zones humides géré par des Associations Foncières Pastorales (AFP).



Zone humide - Crédit photo : TERE0

Exemples :

- Retarder la fauche des prairies afin de permettre aux espèces prairiales végétales, mais également aux oiseaux spécialistes de ces milieux, d'effectuer leurs cycles de reproduction ;

- La préservation des zones humides en empêchant le piétinement des troupeaux ;

- La protection des nichées du Tétrás-Lyre en limitant la fréquentation des secteurs de reproduction tant que les petits ne volent pas, mais aussi en maintenant des milieux propices à la reproduction (mosaïque de milieux ouverts et landes).



Tétrás-Lyre. Crédit photo : Parc national de la Vanoise - FAIVRE Thierry

## PERSPECTIVES 2026

Suivi qualitatif des contrats dans l'objectif d'évaluer l'intérêt des mesures, la pertinence des plans de gestion et de réajuster les pratiques, en tant que de besoin.

Organisation de 2 comités de pilotage : un en juin sur le terrain et un à l'Automne pour un bilan à mi-parcours.



## LEADER 2023/2027

ANTICIPER ET S'ADAPTER POUR VIVRE NOS MONTAGNES À L'ANNÉE  
WWW.LEADER-TAM.FR



**Hervé GENON**  
Vice-Président

**Myriam NGUYEN**  
leader@maurienne.fr

## BILAN 2025

Depuis 2023 et jusqu'en 2027, le Syndicat du Pays de Maurienne (SPM), la communauté d'agglomération d'Arlysère et l'Assemblée du Pays de Tarentaise Vanoise (APT), chef de file, portent le programme européen de développement rural LEADER TAM (Tarentaise-Arlysère-Maurienne).

Le travail du SPM et de sa chargée de missions Leader a consisté à :

- AAP 2024 : instruire les 13 dossiers 2024 pour la Maurienne : recevabilité des demandes, auditions-sélection des projets, programmation des montants de FEADER (toujours en cours) ;

- Faire le bilan des appels à projets (AAP) 2024 et participer à la rédaction des nouveaux AAP 2025 et leurs grilles de sélection ;

- AAP 2025-2026 publiés en juin ; répondre à 31 sollicitations, 3 dépôts : éligibilité du projet, recherche de cofinancements publics, accompagnement au dépôt du dossier de demande de subvention en ligne ;

- organiser 3 comités d'audition locaux dédiés aux projets portés par des mauriennais ;

- coorganiser et animer 7 comités de programmation, instance de pilotage du programme, 5 comités de direction et un comité de l'entente (instance politique inter structure) ;

- Formation à l'outil de dépôt et d'instruction des demandes de paiement.

## PERSPECTIVES 2026

-> 5 appels à projets sont en cours jusqu'au 31 octobre 2026 pour des projets à réaliser avant le 30 avril 2027 ;

-> Accueil des porteurs de projets, instruction des demandes d'aides et de paiements ;

-> Renouvellement du collège public du comité de programmation pour donner suite aux élections municipales de mars 2026 ;

-> Évaluation intermédiaire du programme.

## LEADER TAM en chiffres :

2 257 087€ est l'enveloppe de FEADER allouée pour 5 ans.

### Bilan des AAP 2024 :

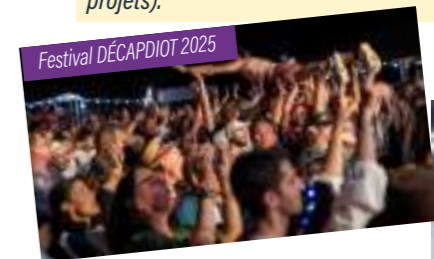
- 43 dépôts de dossiers de demande d'aide, dont la moitié a été déposée au mois de décembre 2024.

- 35 demandes ont été retenues pour 55% de bénéficiaires privés, 31% des associations, 14% des entreprises.

- 4 abandons ; 4 non sélectionnés.

- 58% de l'enveloppe consommée,

- 77.5% de l'enveloppe FEADER potentiellement consommée en 2025 (sous réserve de la réalisation des projets).



Festival DÉCAPDIOT 2025



Projet OTI 3CMA



Opéra Carmen

Photos de projets sélectionnés par le LEADER TAM en Maurienne



# SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE (SCoT)



**Jean-Claude RAFFIN**  
Vice-Président

**Fabien BONNAFFOUS**  
scot@maurienne.fr

Le Comité Syndical du Syndicat du Pays de Maurienne (SPM) a prescrit l'élaboration d'un nouveau Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) le 20 juin 2023.

Ce **document de planification et d'urbanisme** :

- fixe les **objectifs d'aménagement, de protection et de développement** d'un territoire à moyen terme à horizon 20 ans,
- constitue le **cadre des différentes politiques territoriales** (habitat, développement industriel et commercial, déplacements, tourisme, agriculture, protection de l'environnement, transition énergétique...),
- traduit une **vision stratégique de développement du territoire** à travers un projet équilibré entre les options d'aménagement et les choix de protection.

## BILAN 2025

### Déclinaison du projet stratégique en Document d'Orientations et Objectifs (DOO)

Ce nouveau SCoT s'inscrit dans un cadre législatif fortement remanié, avec 2 figures imposées :

- une **projection de l'aménagement du territoire à 20 ans**
- un **volet « transition » comme un des piliers obligatoires dans la stratégie du territoire.**

Le DOO du SCoT résulte d'une co-construction début 2025 avec les élus, la population et les socioprofessionnels. Il respecte la Loi Climat et Résilience et détermine **les orientations engageant la Maurienne dans une dynamique de transitions et d'adaptation au changement climatique.**

Il intègre en outre une trajectoire de réduction de la consommation foncière : avec **l'objectif de diminuer par 2 le rythme de consommation foncière d'ici 2031, puis d'atteindre l'absence d'artificialisation nette (ZAN) à horizon 2050.**

### Arrêt du projet de SCoT par le Comité Syndical

Le projet de SCoT arrêté par le Comité Syndical du 29 avril 2025 a été transmis pour avis aux Personnes Publiques Associées : 18 avis favorables (la totalité) ont été reçus.

### Enquête publique : avis favorable de la commissaire enquêteuse.

Le projet de SCoT et l'ensemble des avis reçus ont été soumis à enquête publique du 30 septembre au 31 octobre 2025.

La population a pu prendre connaissance du projet de SCoT et donner son avis :

- lors de 10 permanences tenues par la commissaire enquêteuse ;
  - au travers du registre dématérialisé accessible en ligne.
- Un **avis favorable a été émis par la commissaire enquêteuse.**



«Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays de Maurienne a été jugé légal, à l'exception de la création de quatre unités touristiques nouvelles (UTN)»



Le SPM avait fait appel de la décision de 2023 par laquelle le Tribunal Administratif (TA) de Grenoble annulait totalement le SCoT. La **Cour Administrative d'Appel de Lyon, par son arrêté du 9 juillet 2025, a annulé la décision du TA de Grenoble et confirmé la légalité du SCoT approuvé en 2020, à l'exception de 4 projets touristiques.**

Le SCoT est donc redevenu exécutoire au 9 juillet 2025. Néanmoins, ce dernier n'étant pas compatible avec la Loi Climat et Résilience, le SPM a décidé de poursuivre la procédure prescrite en juin 2023 visant à élaborer un nouveau SCoT.

## PERSPECTIVES 2026

### Ajustement du projet SCoT avant son approbation

Le contenu du projet de SCoT arrêté va être ajusté en début d'année pour s'enrichir des contributions des Personnes Publiques Associées (PPA) et de l'enquête publique.

Le projet de SCoT révisé sera ensuite soumis pour approbation au Comité Syndical en février 2026.

### Février 2028 : échéance de mise en compatibilité des documents d'urbanisme locaux avec la Loi Climat et Résilience.

Pour atteindre l'absence d'artificialisation nette en 2050, le législateur a déterminé un **calendrier de mise en compatibilité des documents d'urbanisme locaux avec la Loi Climat et Résilience : dès février 2028 pour les PLU et cartes communales.**

Saint-François-Longchamp



Modane en été

### ZOOM « Prise en main » du SCoT révisé par les nouveaux élus

Compte tenu de cette échéance à 2028 et du renouvellement des équipes municipales au printemps 2026, un accompagnement des collectivités sera primordial pour faciliter une appropriation rapide et complète du contenu du SCoT révisé par les nouveaux élus, en particulier vis-à-vis des grands enjeux traités dans ce nouveau SCoT, notamment :

- **Le vieillissement de la population** (besoin de logements et de services adaptés) ;
- **L'attractivité du territoire** auprès des jeunes et des familles ;
- **L'adaptation de la Maurienne aux effets du changement climatique** (filières économiques, conciliation des usages de l'eau, décarbonation, mobilités...);
- La **réduction de la consommation foncière** ;
- La **requalification des zones d'activités et la mobilisation des friches urbaines** ;
- La **préservation des milieux naturels** ;
- La **diversification des productions alimentaires**, en circuit-court.



# COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE

Jean-Claude RAFFIN  
Vice-Président

Raphaëlle LONGHI-DÉTIENNE  
cooperation@maurienne.fr



## BILAN 2025

### DÉMARRAGE DES PROJETS DU PITER HAUTES VALLÉES 2030

Les 4 **projets transfrontaliers** et leur plan de coordination, validés par le programme Interreg France-Italie / ALCOTRA 2021-2027, sont entrés en phase opérationnelle pour une durée de 3 ans, jusqu'en 2028.

- **VIVRE**, grâce à des services aux publics adaptés aux besoins des différents groupes d'âges.

- **AGIR** contre les effets du changement climatique et en faveur de la transition économique.

- **DÉCOUVRIR** un espace transfrontalier riche en biodiversité et en histoire, avec un patrimoine naturel et culturel commun à préserver et à valoriser.

- **SE DÉPLACER** de manière durable entre les vallées frontalières grâce à des solutions multimodales, accessibles à la population locale et aux touristes.



### 15 partenaires italiens et français.

- Maurienne : SPM, Département de la Savoie, CC Porte de Maurienne, Maurienne Galibier, Haute Maurienne Vanoise.

- Italie : Conférence Hautes Vallées, Métropole de Turin, CCI Turin, GAL Escarton Valli Valdese, 4 Unioni Montana Pinerolese, Chisone Germanasca, Alta Valle di Susa et Valle di Susa.

- Hautes Alpes : CC Briançonnais, CC Pays des Ecrins.

**Le SPM est chef de file du projet Mobilité - SE DEPLACER - et mène des actions dans tous les autres projets à travers ses missions Tourisme digital, Mobilité durable, Stratégie alimentaire et EEA.**

Budget SPM (2025 -2028) = 818 500€ dont 654 800€ de subvention FEDER (80%)

## - ÉTUDE MOBILITÉ TRANSFRONTALIÈRE - LYON-TURIN / LIGNE HISTORIQUE

Le SPM a poursuivi son rôle d'interface avec TELT, la Commission Mobilité Maurienne et à l'échelle transfrontalière auprès des 11 intercommunalités françaises et italiennes concernées par le devenir de la desserte de la ligne historique.



Cette étude, mandatée par TELT et copilotée avec la Conférence Hautes Vallées, est entrée en phase de finalisation avec :

- Un diagnostic transfrontalier réalisé à partir de 3 diagnostics territoriaux Vallée de Susa, Briançonnais et Maurienne

- La définition de scénarios d'amélioration de la desserte à court terme et son développement à long terme, à partir des besoins identifiés pour chaque territoire et à l'échelle transfrontalière

- L'élaboration d'un plan d'actions décliné en 25 fiches actions préconisées : Services ferroviaires locaux ; Services ferroviaires à moyenne et longue distance ; Transports publics locaux routiers ; Intermodalité, vélo et initiatives innovantes ; Intégration tarifaire et information voyageurs ; Gouvernance

- Des entretiens bilatéraux avec les Intercommunalités et les 3 Régions concernées pour recueillir les remarques, affiner les actions et préciser le positionnement



## PERSPECTIVES 2026

- Finalisation et restitution de l'étude **Mobilité transfrontalière** avec le dernier COPIL prévu début 2026.
- Poursuite de la **gouvernance locale et transfrontalière**, avec les Régions, pour enclencher la concrétisation des actions préconisées par l'étude à court terme (avant l'ouverture du tunnel de base) et à plus long terme (après l'ouverture de la section transfrontalière du Lyon-Turin)
- Mise en œuvre des actions inscrites dans les 5 projets du PITER Hautes Vallées 2030.
- Participation à la **gouvernance de la Conférence des Hautes Vallées** (<https://altevalli.eu/hautes-vallées/>) et aux instances du Traité du Quirinal.



## TRANSPORT SCOLAIRE

Laure PION  
Vice-Présidente

Laurence DUVERNEY-PRÊT  
transport@maurienne.fr

### Le SPM est Autorité Organisatrice de second rang (A02) pour le compte de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Les missions principales du Service Transports Scolaires du SPM sont de :

- Relayer les informations entre l'Antenne Régionale des transports de la Savoie, les Communes (ou Communautés de Communes), les transporteurs et certaines familles,
- Gérer les dossiers d'inscription remplis par les familles en appliquant le règlement régional en Savoie (affectation sur le circuit adéquat, détermination de l'arrêt le plus proche du domicile, vérification de la distance domicile-établissement scolaire...)
- Vérifier et régler chaque mois les factures aux transporteurs, répartir les coûts des transports scolaires entre les Communautés de Communes et l'Antenne Régionale en fonction des règles de subvention,
- Revoir le fonctionnement des circuits au moment des appels d'offres ainsi qu'en cas de modifications liées à l'évolution des inscriptions,
- Intervenir auprès des personnes concernées en cas de problèmes ou d'infractions constatées,
- Adapter les circuits en cas de coupure de routes liées à des intempéries et à des travaux.



## BILAN 2025

- Pour l'année scolaire 2024-2025, 2161 inscriptions ont été générées pour des élèves qui sont transportés quotidiennement de la maternelle, au lycée. Ces élèves sont répartis sur 80 circuits assurés par 5 transporteurs.

Le coût des transports pour l'année scolaire 2024-2025 s'est élevé à 3 048 850€ TTC, soit une moyenne de 1 411€ par enfant.

Les coûts des transports scolaires sont répartis de la façon suivante :

- 1 648 sont subventionnés à 100% par la Région AURA,
- 401 sont subventionnés à 50% par la Région,
- 112 sont à la charge des Communautés de Communes.

La mise en place, dès le mois de mai, du logiciel Pégase 3 pour toute la gestion des transports scolaires de la rentrée de septembre 2025 : inscriptions, participations financières des familles, SIG, bons de commande... a présenté quelques difficultés de gestion pour les agents.

## PERSPECTIVES 2026

- L'utilisation de Pégase 3 pour les calculs des péréquations va débuter. Ce système sera utilisé pour la première fois.
- Mise en concurrence de 46 circuits scolaires pour la rentrée de septembre 2026.





**Jérémy TRACQ**  
Vice-Président

**Marie FUMAZ**  
tourisme@maurienne.fr

En vue d'améliorer la visibilité des destinations de la vallée dans les recherches Google, sites Internet, et réseaux sociaux, le SPM porte une action de marketing digital depuis 2023.

## BILAN 2025

### Les objectifs :

- Offrir une notoriété touristique au territoire, à l'échelle de la Maurienne (hors hiver).
- Faciliter le parcours client avant l'organisation du séjour : inspirer, orienter, conforter

### Les outils numériques utilisés :



Campagne photo 2025 du SPM réalisée principalement par Ashley Pettit.



- 400.000 visiteurs\* uniques en un an avec nos 3 sites Internet, plus la visibilité offerte par les réseaux sociaux associés : plus de 3600 interactions avec nos publications et plus de 100.000 vues.

(\* Nombre d'internautes. 1 personne qui consulte plusieurs fois le site internet = 1 seul visiteur.

### Les actions réalisées :

L'année 2025 marque la poursuite de notre engagement vis-à-vis des acteurs du territoire, en faveur de la valorisation de la Maurienne comme destination touristique majeure.

Dans cette dynamique, le SPM développe un nouveau site Internet touristique, pour remplacer l'actuel maurienne-tourisme.com; obsolète mais toujours une figure de référence par son exceptionnel référencement.

### Offrir une vitrine inspirante pour nos futurs vacanciers.

La refonte du site passe par la restructuration de l'offre de la vallée. À travers un travail minutieux en interne, nous optimisons la stratégie de valorisation afin de proposer une navigation fluide, performante et adaptée

aux nouveaux usages. Cette démarche s'appuie sur l'analyse et la hiérarchisation des contenus clés, la mise en valeur des atouts distinctifs du territoire (ex : cols, sites incontournables, terroir...) et l'identification des tendances recherchées par les visiteurs (ex : micro-aventure, visite de fermes...).

### Inspirer, orienter, conforter; des contenus qui orientent vers la réservation d'un séjour.

- Campagne photo dans toute la vallée : 10 reportages réalisés pour valoriser les sports outdoor, le patrimoine, le vélo, et des courtes interviews pour enrichir nos contenus.
- Animation des communautés Instagram et Facebook : publications régulières, interactions avec les internautes, suggestions de sorties, renvoi vers les destinations de Maurienne, zoom sur les personnalités, les spécialités et les artisans du territoire.

## PERSPECTIVES 2026

### Consolider la «Porte d'entrée Maurienne» vers nos destinations.

Le Syndicat poursuit sa mission de promotion digitale pour guider efficacement les futurs vacanciers vers l'offre estivale à travers :

- Le développement et la mise en ligne du nouveau site touristique «Destination Maurienne». Un outil commun à toutes les communes touristiques, conçu pour séduire, offrir une expérience fluide, inspirante, adaptée aux attentes des visiteurs.
- Le déploiement d'animations webmarketing dans le cadre du programme européen Alcotra, afin de valoriser les itinéraires transfrontaliers et les nombreuses opportunités de découverte qu'ils proposent.
- Le renforcement des actions de promotion pour produire davantage de contenus numériques valorisant les atouts et la singularité du territoire.



Dans le cadre du projet «Découvrir», ALCOTRA nous apporte un financement à 80% des actions de promotion qui seront menées.



# GESTION DE L'ARC & DE SES AFFLUENTS

## BILAN 2025

### - Des travaux d'urgence sur les digues domaniales de l'Arc Aval

La mise à disposition des digues de l'Arc aval est effective depuis le 29 janvier 2024. A la suite des deux crues décennales de ce tronçon de l'Arc en 2024, il est apparu, quelques mois plus tard, une zone d'érosion en pied de digue, suffisamment avancée pour menacer la RD 1006 qui circule en crête de cet ouvrage.

Le SPM a donc engagé un chantier d'urgence au droit de la gare d'Épierre, les travaux ayant démarré début avril 2025 pour une durée de 2 mois. Ce sont ainsi 210 m de digues qui auront été entièrement démontés pour faire place à un ouvrage neuf, réalisé selon les recommandations actuelles.



Reprise de la digue d'Épierre

### - Des curages d'ampleur afin de retrouver des niveaux de fond du lit de l'Arc antérieurs aux crues de 2024

Deux tronçons de l'Arc ont été contrôlés après les crues de 2024, en lien avec les plans de gestion en cours d'élaboration sur l'Arc à St-Michel et dans le secteur de St-Jean-de-Maurienne. Afin de revenir à des niveaux de fond du lit proches de ceux préconisés dans ces études, le SPM a engagé des chantiers de curage :

- Le premier, de la confluence Arc-Arvan à la carrière Apprin à l'entrée de St-Jean-de-Maurienne, le volume curé avoisinant les 50 000 m3.
- Le second, dans la traversée de St-Michel-de-Maurienne jusqu'à l'amont du barrage de St-Martin-la-Porte, le volume curé avoisinant les 150 000 m3.

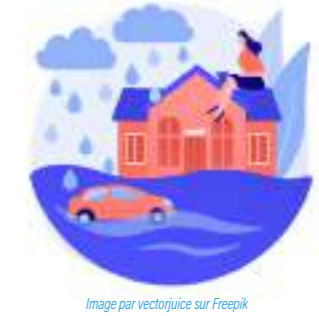


Image par vectorjuice sur Freepik



Curage de l'Arc à Saint-Michel-de-Maurienne



Curage de l'Arc à Saint-Jean-de-Maurienne

- Jacques ARNOUX**  
Vice-Président
- Zélie GAHON**  
animation@maurienne.fr
- Sandie ROSUEL**  
digue@maurienne.fr
- Alexandre BIENAIME**  
operation.riviere@maurienne.fr
- Lisa BERNIER**  
lisa.bernier@maurienne.fr
- Gaël BOURON**  
projets.riviere@maurienne.fr
- Céline MANSON**  
celine.manson@maurienne.fr
- Zoé CHASTIN**  
zoe.chastin@maurienne.fr
- Séverine DECROO**  
coordination.rivieres@maurienne.fr



# GESTION DE L'ARC & DE SES AFFLUENTS (SUITE)

## - Deux crues majeures sur le territoire

Le 30 juin 2025, des orages se concentrent sur le bassin versant du Charmaix, à Fourneaux. D'une ampleur rare, ils occasionnent une crue très courte et une montée des eaux brutales associés à un transport solide important. Les dépôts qui se font dans le canal depuis la confluence avec l'Arc engendreront rapidement une surverse sur la quasi-totalité de son linéaire. Les dégâts sont multiples : routes et voie ferrée inondées/coupées/engravées, une centaine de caves inondées, des commerces/habitations envahis par la boue sur les deux communes de Modane et Fourneaux. Cet événement mobilisera pendant plusieurs semaines l'équipe GEMAPI pour curer le chenal lui-même mais également la plage de régulation située en amont des premières habitations ainsi qu'une partie de la confluence.

Le même jour, le bassin versant du Glandon sera également frappé par de violents orages. En réponse, une multitude de ravines s'activent en tête du bassin versant, certaines se creusant sur plusieurs mètres. Il en résulte une crue chargée en matériaux (proche d'une lave torrentielle fluide) qui se concentrera notamment sur le secteur de La Chal, occasionnant des dégâts sur les habitations voisines. La route départementale sera également touchée plus en amont.

La commune, aidée par le RTM, le gestionnaire du barrage de la Chal et le SPM travailleront dans les semaines qui suivront au curage du linéaire le plus impacté pour rétablir la situation antérieure à ces orages.

A noter enfin que le Glandon subira à nouveau, le 23 octobre 2025, une crue résultant d'un épisode pluvieux marqué mais non exceptionnel.

## - Une équipe GEMAPI renforcée

L'année 2025 aura vu l'équipe GEMAPI se restructurer en lien avec les événements suivants :

- Le départ d'un agent expérimenté et le recrutement d'un nouvel agent en remplacement,
- Le renforcement de l'équipe par l'arrivée d'un nouvel agent rattaché aux missions de prévention des inondations,
- Le recrutement d'un nouvel agent pour développer la thématique « Gestion des Milieux Aquatiques ».

Enfin, le programme d'études préalables au Programme d'Actions de Prévention des Inondations (N°3) se termine. La rédaction du PAPI 3 a donc été engagée au cours du second semestre 2025, impliquant une phase de bilan des 5 dernières années, la définition d'une stratégie pour la vallée de la Maurienne, basée sur les études du PEP, et une phase de concertation avec le territoire pour valider ensemble cette feuille de route.



Crue du Charmaix du 30.06.25 : voie ferrée et chenal engravés



Crue du Glandon, hameau de La Chal, le 30.06.25  
Crédit photo : ONF-RTM



Image par vectorjuice sur Freepik

## TRAVAUX 2025

- Des curages : L'Arc-Arvan à St-Jean-de-M., l'Arc à St-Michel-de-M., le Glandon à St-Colomban-des-V., le chenal et la plage de régulation du Charmaix à Fourneaux, les plages de dépôt du Clinel à Pontamafrey et du Merderel à St-Martin-sur-la-Ch.
- Reprise de la digue domaniale (Epière - CCPM) : Dépose de l'ancienne digue et reprise complète de l'ouvrage avec création de sabot parafeuilles.
- Confortement des berges du Glandon (St-Etienne-de-C) : Stabilisation du fond du lit et reprise en pied des digues du Glandon (dont reprise des sabots parafeuilles).



# GESTION DE L'ARC & DE SES AFFLUENTS (FIN)

- Arvan (St-Jean-de-Mne - 3CMA) : Reprise de berge sous le hameau de la Villette.
- Arc (Modane - CCHMV) : Reprise de la digue de l'Illaz.
- Renforcement de la digue des Etalons (St-Rémy-de-M - 4C) : Réparation de l'ouvrage et égalisation du profil en long du ruisseau.
- Entretien de la végétation : le SPM réalise les entretiens des cours d'eau pour limiter le risque d'inondations, s'il l'estime nécessaire (entretien dont la responsabilité reste aux propriétaires riverains). Le service GEMAPI a priorisé, en 2025, l'entretien des ouvrages officiellement placés sous sa responsabilité : digues, plages de dépôt... Quelques cours d'eau ont également bénéficié d'un entretien en 2025 (liste non exhaustive) : le Grand Ruisseau à Montgilbert, la Grollaz à St-Michel-de-M., la Neuvache à St-Martin-d'Arc, plusieurs cours d'eau à St-Rémy-de-M., ...



Stabilisation du fond du lit du Glandon, à St-Etienne-de-C.



## ÉTUDES NOUVELLES

- **Le Bugenet à Montaimont (St-François-L. - 4C)** : Etude au stade AVP d'aménagements concourant à la réduction du risque « inondation » du Bugenet au hameau de la Scie.
- **Digues de l'arc aval** : Mission de maîtrise d'œuvre pour la reprise du parement amont d'un tronçon de digue aux Chavannes-en-M. et constitution du dossier réglementaire pour l'ensemble des digues domaniales de l'Arc aval.
- **Arc à Lanslebourg (Val-Cenis - CCHMV)** : Maîtrise d'œuvre pour les travaux de reprise des berges et lutte contre l'incision du lit de l'Arc.
- **Poursuite des études suivants** : Aménagement du St-Antoine à Modane, réduction de la vulnérabilité du centre de Termignon, aménagements du Drairon dans sa traversée de La Chapelle, étude avant-projet du glissement du ruisseau de l'Eglise à St-Sorlin-d'A., réduction de la vulnérabilité du centre de Lanslevillard par rapport au Burel et Plans de gestion sédimentaire de l'Arc à St-Michel et de l'Arc médian.
- **Etudes de danger (EDD) des systèmes d'endiguement** : Sont en cours d'instruction les dossiers relatifs aux digues de l'Arc aval, celles de l'Envers à Sollières-Sardières, celles de Modane-Fourneaux et celles nouvellement déposées du Glandon et du Bugeon.

## PERSPECTIVES 2026

- **Dépôt et instruction du dossier de PAPI3, mise en oeuvre des premières actions GEMA (Gestion des Milieux Aquatiques).**



SYNDICAT

*Pays de Maurienne*  
SAVOIE

Document édité par le Syndicat du Pays de Maurienne

Tirage : 200 exemplaires / Publication : mars 2026

Directeur de la publication : Yves DURBET, Président du SPM.

Directeur de la rédaction : Nicolas CLEMENT

Imprimé en France

Mise en page et modifications graphiques : Clémence LUCKE